

## La coordination en latin: statut linguistique, aspects sémantiques et stylistiques

Peut-être le titre de ce développement paraîtra-t-il quelque peu prétentieux, car je n'ai pas d'autre ambition que d'y présenter quelques observations simples et concrètes sur la coordination et les conjonctions de coordination, observations très banales même, mais l'expérience m'a montré qu'elles ne sont pas totalement injustifiées. Elles concernent essentiellement les aspects sémantiques et stylistiques, les aspects syntaxiques n'entrant que tout à fait accessoirement en ligne de compte.

Et, tout d'abord, qu'est-ce que «La coordination»? Le mot est ambigu. C'est, en premier lieu, conformément à l'étymologie, l'agencement, la mise en ordre des parties d'un tout, mais, plus particulièrement, sur le plan linguistique, pour reprendre la définition de J. Marouzeau, la «disposition sur le même plan de plusieurs termes ou membres, soit simplement juxtaposés, soit réunis par une conjonction de coordination»<sup>1</sup>, mais c'est aussi, par un raccourci d'expression, plus particulièrement cette deuxième partie de la définition générale, les conjonctions de coordination «liant des éléments lexicaux (mots) ou syntactiques (propositions) de même nature ou fonction» (Petit Robert). Le concept de «coordination» comporte donc dans la pratique deux éléments: celui d'ordre, d'organisation, celui d'association et de lien. Ce sont ces deux aspects du problème que je me propose d'examiner, non pas séparément d'ailleurs, mais conjointement dans la mesure où ils interfèrent l'un avec l'autre.

1 J. Marouzeau, *Lexique de la terminologie linguistique*, s.v. *Coordination*; sur ces définitions, cf. aussi G. Antoine, *La coordination en français*, Paris, 2 vol., 1958.

Mais d'abord, faut-il s'occuper des conjonctions de coordination? Il n'est pas inopportun de poser la question car elles sont un peu les parentes pauvres des manuels de grammaire. On règle leur compte en fin de volume, dans un dernier chapitre, lorsqu'il n'y a vraiment rien d'autre à dire, comme le font Ernout-Thomas<sup>2</sup>, ou bien on n'en parle pas du tout, comme G. Serbat, dans ses *Structures du latin*<sup>3</sup>. Cette manière de procéder n'est pas nouvelle, ni propre au latin. O. Riemann<sup>4</sup>, par exemple, les range dans ce qu'il appelle «les particules», où il regroupe: a) les négations, b) les conjonctions de coordination, c) les conjonctions de comparaison, d) les particules interrogatives. C'est vraiment le magasin des accessoires.

D'ailleurs, qu'est-ce qu'une particule, toujours selon J. Marouzeau? Un «mot de peu de volume, du type des mots accessoires, qui sert, soit à modifier le sens des mots principaux (*ci* dans *celuici*), soit à exprimer les rapports qu'on établit entre eux: *et, ne, de,...* (particules de liaison, conjonctions, prépositions, etc.)»<sup>5</sup>. La liste de Marouzeau ne recouvre pas celle de Riemann, ni probablement celle de plusieurs autres; il est vrai qu'ils ne partent pas des mêmes données. On peut, bien sûr, être tenté de penser que j'exagère un peu; les *Syntaxes* ne sont pas toujours aussi vides sur la question; la place —ou la non-place— qui leur est donnée dépend du caractère particulier de l'ouvrage, comme c'est le cas avec celui de G. Serbat; son sujet ne l'invitait pas à s'attarder sur ce problème qui n'est pas directement en rapport avec les structures du latin.

Mais ce que j'avance correspond cependant à une réalité, comme je vais en apporter des témoignages, et c'est cette réalité qui m'a poussé à présenter ce développement. On peut dire en gros que, pour un certain nombre d'auteurs, les conjonctions de coordination, étant des particules, sont des mots de peu d'importance et de peu d'étoffe, dont le statut linguistique est tout à fait mineur. C'est ce qu'écrit Lucien Tesnière dans «Comment construire une syntaxe?», *Bull. Fac. Lettres de Strasbourg*, mai-juin 1934, p. 229, cité par G. Antoine dans l'*Avant-propos* de *La coordination en français*: «Quant aux conjonctions de coordination, elles valent à peine l'honneur d'un paragraphe. Car elles ne soulèvent aucune difficulté. Nous y verrons tout simplement des *jonctifs*, pour l'étude desquels

2. A. Ernout-F. Thomas, *Syntaxe latine* 2.<sup>o</sup> éd. revue, Paris 1964, 437-454.

3. G. Serbat, *Les structures du latin*, 3.<sup>o</sup> éd., Paris, 1986.

4. O. Riemann, *Syntaxe Latine*, 7.<sup>o</sup> éd. revue par A. Ernout, Paris, 1935, 541-598.

5. J. Marouzeau, *Lexique de la terminologie linguistique*, s.v. *particule*, 160.

nous ouvrirons, à côté du gros chapitre de la translation, une petite rubrique de la *jonction*»; c'est l'expression d'une indifférence poussée jusqu'au mépris délibéré, remarque G. Antoine<sup>6</sup> qui souligne la même absence d'intérêt pour les conjonctions de coordination chez la plupart des stylisticiens; il cite le cas de J. Marouzeau qui, dans son *Précis de stylistique française*, au chap. V: *La construction de la phrase*<sup>7</sup>, distingue juxtaposition, subordination implicite, subordination explicite, mais, indique-t-il, «Dès qu'un rapport logique apparaît, quel qu'il soit, M. Marouzeau dit «subordination». Pour lui, une coordination n'est rien de plus qu'une suite»<sup>8</sup>.

C'est donc une tendance fort répandue que d'accorder peu d'attention à la coordination et à ses différents constituants, tendance contre laquelle je voudrais réagir, à la suite de G. Antoine qui affirme que la valeur sémantique des conjonctions de coordination est considérable; il ajoute (p. 6): «La coordination, fait de grammaire, est moins qu'aucun autre séparable des réalités mentales qu'il recouvre» et, plus avant (p. 379), il précise: «Sur le plan synchronique, le coordonnant, outil syntaxique sans relief particulier dans la langue commune, peut, grâce à certains contextes, se charger d'une valeur impressive toute spéciale d'ordre, soit intellectuel, soit sentimental selon les cas». Toutefois, ses remarques concernent surtout les conjonctions explicatives. Dans une thèse néerlandaise relativement récente, qui a pour objet l'étude de tous les aspects linguistiques de la coordination<sup>9</sup>, l'auteur intitule son dernier chapitre «On the semantics of coordination» et pose la question: «Can semantic aspects be attributed to coordinators?» La réponse est nuancée dans la mesure où l'auteur est réservé sur l'opposition mots outils / mots de sens plein, mais il constate (p. 250, n. 1) que L. Tesnière en vient à analyser les «variétés sémantiques du jonctif»; les p. 270 sq. de l'ouvrage traitent des valeurs sémantiques et des relations sémantiques. Pour ma part, tout en prenant en compte l'ensemble des éléments coordonnants, je m'attacherai principalement à la plus banale des conjonctions de coordination, la plus répandue aussi, et par conséquent la moins accessible à première vue aux valeurs impressives dont parle G. Antoine, mais

6 G. Antoine, *o. c.*, p. 3.

7 J. Marouzeau, *Précis de stylistique française*, 5.<sup>e</sup> éd. Paris, 1963, 155-159.

8 G. Antoine, *o. c.*, 277-278.

9 Simon C. Dik, *Coordination. Its implications for the theory of general linguistics*, Amsterdam, 1968, 250 sq.

qui, pour reprendre les termes de ce dernier «au domaine des outils de coordination... est roi, tyran même à l'occasion, quand il n'est pas plus modestement *factotum*»<sup>10</sup>, je veux dire la conjonction *et*.

\* \* \*

Je commencerai par l'examen rapide d'un texte de prose du Bas-Empire, une phrase tirée de la *Vetus latina*, citée par G. Serbat, p. 141 de ses *Structures du latin*, et sur laquelle il fait un commentaire excellent, mais portant essentiellement sur l'ordre des mots, titre de son chapitre, et sur la place du verbe par rapport au sujet:

*Eodem die exiit Iesus secus mare // et sedebat // . Et congregatae sunt ad eum turbae ita ut nauiculam ascenderet // et sederet, // et omnes turbae stabant in litore.*

Cette petite phrase comprend quatre *et* appartenant, me semble-t-il, à deux types différents, mais dont aucun des deux n'est strictement copulatif et n'est en tout cas sans valeur sur le plan stylistique. Le deuxième et le quatrième, en tête de phrase ou de membre de phrase, appartiennent à une forme d'expression un peu libre, à ce que je me permettrai d'appeler familièrement «le style concierge», caractérisé par un besoin de coordonner tous les membres et même les phrases entre elles; ainsi dans une phrase comme «Elle m'a dit que... et je lui ai répondu que... et elle m'a raconté que... et j'ai vu arriver son mari... et il s'est mis à l'attraper...»<sup>11</sup>. Le rôle des deux autres *et* est encore plus précis. *Et sedebat* se caractérise à mes yeux par trois traits: un trait syntaxique, l'opposition temporelle *exiit / sedebat*; un trait numérique, je veux dire de l'ordre du *numerus*, qui donne du relief à *sedebat* par son opposition en tant que mot unique à un membre de phrase qui en comporte six; enfin, celui qui est propre à la conjonction de coordina-

<sup>10</sup> G. Antoine, *o. c.*, 704.

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 131: «La coordination nous apparaît comme une structure mentale; il y a des gens qui ont toute leur vie tendance à coordonner, d'autres à subordonner, et la coordination est à l'évidence une habitude d'esprit autant que de langage». Dans son *Traité de stylistique latine*, 5.<sup>e</sup> tirage, Paris 1970, J. Marouzeau cite un texte de la *Rhet. ad Her.* 4, 16, donné comme un échantillon du parler vulgaire (*sermo inliberalis*), composé d'une série de phrases coordonnées ou juxtaposées: *Nam istic in balineis accessit ad hunc. Postea dicit: «Hic tuus servus me pulsauit». Postea dicit illi: «Considerabo». Post ille conuicium fecit et magis magisque praesente multis clamauit.* Il signale également 263, que Caton l'Ancien avait la manie de multiplier les *atque*.

tion et dont la valeur ressort de l'ensemble de la disposition. Dans le cas du deuxième, l'effet est moins fort, mais subsiste dans la mesure où il constitue un rappel du précédent<sup>12</sup>.

Il n'est pas nécessaire de recourir à l'ouvrage de G. Antoine pour trouver en français des expressions où la conjonction de coordination la plus courante et la plus banale reçoit un certain relief en raison de dispositions ou de circonstances particulières; par exemple: «Comment! Je vous prends la main dans le sac, *et* vous avez le front de soutenir que vous n'êtes pas en faute...». Dans un tel cas, *et* a sans aucun doute un rôle qui dépasse celui d'une simple conjonction de coordination; se chargeant de ces valeurs psychologiques dont parle G. Antoine, il contribue à l'expression de l'indignation. *Et* latin peut avoir la même forme d'expressivité, et il en est de même de *aut*, dans ce passage de *Aen.* 1, 46-49:

*Ast ego, quae diuom incedo regina Iouisque  
et soror et coniunx, una cum gente tot annos  
bella gero. Et quisquam numen Iunonis adorat  
praeterea aut supplex aris imponet honorem?*

C'est également l'indignation (cf. 1, 79: *facit indignatio uersum*), en détachant fortement par *et* un verbe de celui qui le précède et en donnant à ce *et* une forte valeur d'opposition, que manifeste Juvénal dans ce fameux vers de la *Satire* 1 (v. 74): *Probitas laudatur et alget*. Faut-il à ce propos rappeler le célèbre «Oui, mais...» qui renaît périodiquement de ses cendres? Certes, on pourrait soutenir que l'effet que nous avons là résulte, non de la conjonction de coordination en elle-même, mais du suspens dont elle est suivie; mais, justement, ce suspens n'a de valeur que parce qu'il s'agit d'une conjonction de coordination, que l'on s'attend à voir suivie d'une phrase ou d'un élément de phrase.

Dans un article tout récent<sup>13</sup>, F. Cupaiuolo montre que chez Tibulle, et aussi chez d'autres poètes, par exemple chez Catulle,

12 De la même façon, S. C. Dik, *o. c.*, 267, montre la valeur différente de «and» dans «She took arsenic and (at the same time) she fell ill» and «She took arsenic and (on a quite different occasion) she fell ill»; il cite, 275, deux exemples latins de la valeur sémantique de la conjonction alternative: Caes., *Gall.* 4, 16, 5-6: *Vbii... orabant ut sibi auxilium ferret... uel, si id facere occupationibus rei publicae prohiberetur, exercitum modo Rhenum transportaret*; Tac., *Germ.* 3, 4: *quae neque confirmare argumentis neque refellere in animo est: ex ingenio suo quisque demat uel addat fidem*.

13 F. Cupaiuolo, «At nell' elegia di Tibullo», *Mnemosynum. Studi in onore di Alfredo Ghiselli*, Bologne 1989, 141-147.

la conjonction *at*, seule ou associée à un pronom personnel, peut traduire elle aussi l'indignation, ou encore l'exhortation, la malédiction, etc.; il conclut en disant que Tibulle prouve qu'il connaît et sait exploiter toutes les qualités expressives de la conjonction. Ailleurs, l'accumulation des conjonctions de coordination peut avoir une autre valeur, comme dans ce passage du *Bellum Gallicum* (6, 12, 3-4), où elle souligne le caractère irrésistible du développement de la puissance des Héduens: *Proeliis uero compluribus factis secundis atque omni nobilitate Haeduorum interfecta, tantum potentia antecesserant ut magnam partem clientium ab Haeduis ad se traducerent obsidesque ab iis principum filios acciperent, et publice iurare cogerent nihil se contra Sequanos consilii inituros, et partem finitimi agri per uim occupatam possiderent Galliaeque totius principatum possiderent.*

Il est bien entendu, je le précise à nouveau, que, dans ces réflexions, je considère uniquement l'aspect stylistique, et non l'aspect syntaxique. Cette distinction entre syntaxe et style, G. Antoine y insiste également et il énonce que la stylistique considère l'usage individuel, la syntaxe, l'usage commun ou, si l'on préfère, «La stylistique traite de l'usage linguistique libre, la syntaxe de l'usage soumis aux règles»<sup>14</sup>.

\* \* \*

J'ai été conduit à ces considérations par un différend tout amical qui m'a longtemps opposé à Jean Soubiran et qui resurgit encore quelque peu dans son récent ouvrage *Essai sur la versification dramatique des Romains* (Editions du C.N.R.S., 1988). Il porte sur des structures telles que celle qui apparaît dans *Aen.* 1, 35 *Vela dabant laeti et spumas salis aere ruebant*, vers que j'ai choisi comme figure emblématique d'une disposition dont j'ai traité dans un article de la *R.E.L.* en 1962, puis dans mon ouvrage sur *Le monosyllabe...*<sup>15</sup>. La discussion porte sur le décalage entre structure syntaxique et structure métrique qui résulte de ce que la conjonction *et* est placée devant la césure alors qu'on l'attendrait après, en raison

14 G. Antoine, *o. c.*, 48.

15 J. Hellegouarc'h, «Sur un type de vers virgilien: *Vela dabant laeti et spumas salis aere ruebant* (*Aen.* 1, 35)», *R. E. L.*, 40 (1962), 236-250; *Le monosyllabe dans l'hexamètre latin*, Paris 1964, 141-150.

d'une tendance à faire coïncider articulations de la phrase et limites de vers ou d'hémistiche, dont G. Antoine rappelle également l'existence en français<sup>16</sup>.

J'ai soutenu l'opinion que ce décalage était volontaire de la part du poète et j'en ai tiré sur le plan stylistique des conclusions que je maintiens toujours, même si aujourd'hui je suis porté à leur donner une expression plus large et plus nuancée en attribuant à *et* lui-même la force d'expressivité que je tendais alors à reporter sur la partie du vers qui suit la conjonction de coordination. La thèse de J. Soubiran, et d'autres avant et après lui, était toute différente. Pour notre collègue toulousain, dans les cas considérés, *et* (ou un monosyllabe analogue, par exemple *ac*, *aut*, etc.) est en général précédé d'un mot s'élidant sur lui; sa théorie sur l'élision intervenant<sup>17</sup>, il en concluait que, dans des cas de ce genre, la syllabe élidée est en fait maintenue et que c'est *et* qui disparaît, ce qui permet de redonner à la césure en quelque sorte un aspect «normal»<sup>18</sup>. Il en résulte ce qu'il appelle une «synaphie prosodique» «dont l'effet est de contraindre le récitant à un débit lié. Ainsi la cohésion métrique de l'hémistiche l'emporte sur les suggestions du sens»<sup>19</sup>.

J'ai fait observer que, si les cas d'élision sont effectivement majoritaires, comme le montrent les relevés statistiques que j'ai moi-même effectués, ceux où l'élision n'intervient pas sont cependant en nombre non négligeable<sup>20</sup>. J. Soubiran fit alors appel à la théorie de la liaison C V qui crée entre les deux mots en contact une autre forme de «sandhi», différente de l'élision, analogue à elle quant à ses effets, c'est-à-dire assurant par la synaphie la cohésion de l'ensemble du vers, mais entraînant par voie de conséquence l'effacement de la conjonction de coordination<sup>21</sup>. On peut rétorquer qu'un mot comme *et* est forcément placé dans l'une des deux situations indiquées: élision ou liaison C V et que si, comme

16 G. Antoine, *o. c.*, 9-10.

17 J. Soubiran, *L'élision dans la poésie latine*, Paris 1966.

18 *Ibid.*, 55 sq.

19 J. Soubiran, *Pallas*, 21, 1974, 50.

20 Par exemple dans les textes suivants (tranches de 1000 vers dans chaque cas): Lucr. 5, 17 élisions sur 22 cas; Virg., *Aen.* 6-7, 30 sur 36 (mais 32 sur 48 dans *Aen.* 1-2); Hor., *Ep.*, 21 sur 33; Juvénal, 16 sur 22, etc.

21 J. Soubiran, «Ponctuation bucolique et liaison syllabique en grec et en latin», *Pallas*, 13 (1966) 21-52; «L'hexamètre latin: problèmes de structure et de diction», *R.E.L.* 46 (1958) 410-424; «Pauses de sens et cohésion métrique entre les pieds médians de l'hexamètre latin», *Pallas*, 16 (1969) 107-151; «Pauses de sens et cohésion métrique dans les vers lyriques latins» 1, *Pallas*, 21 (1974) 49-76; 2, *ibid.* 22 (1975) 43-69.

J. Soubiran l'a avancé, le vocabulaire latin n'imposait pas des monosyllabes commençant par une voyelle, ceux-ci sont tout de même les plus largement représentés parmi les termes articulatoires. Cela dit, et laissant de côté l'existence de la synaphie et l'éventuelle importance de son rôle, je dirai que sur le point traité ici le problème essentiel à mes yeux n'est pas là. Revenant sur cette question dans sa contribution aux *Mélanges J. Collart*<sup>22</sup>, J. Soubiran se rapproche de mes conclusions et admet finalement une bonne partie de la solution que j'avais avancée en écrivant notamment p. 322: «De ce décalage phrase / vers naît évidemment un effet de contrepoint propice à toutes les interprétations stylistiques - et je souscris dès lors à celles que propose J. Hellegouarc'h».

Toutefois, nous restons toujours en désaccord sur le mécanisme de cet effet de contrepoint car, p. 331, J. Soubiran revient sur le rôle de l'éliision à propos des vers de la poésie dramatique et écrit: «Les éliisions rudes se multiplient sur *et* et *ut* dont l'initiale fragile les reçoit au grand dam de son intégrité, mais *peu important ces mots sont inexpressifs*»<sup>23</sup>. On pourrait certes penser qu'il vise uniquement les *et* et les *ut* relevés dans la poésie dramatique, mais les autres péripéties de la discussion montrent bien qu'il n'en est rien. Et d'ailleurs un autre savant lui a emboîté le pas dans un article où, s'efforçant de réfuter ma thèse, il écrit notamment que «le monosyllabe *et* est phonétiquement le mot le plus faible de toute la langue latine»<sup>24</sup>. Qu'il en soit ainsi dans un certain nombre de cas, je n'en disconviens pas, mais il me paraît impossible de généraliser sans nuance une telle affirmation.

Une opinion toute contraire — mais, il est vrai, pas à propos de cette question-ci — a été formulée par J. Collart dans un important article<sup>25</sup>. Constatant que, dans son corpus, pour la fréquence de ce qu'il appelle les conjonctions coordonnantes, «Virgile se classe premier et Tacite deuxième, le troisième étant Lucrèce, le quatrième Horace», il remarque, p. 227: «Nous trouvons là associées

22 J. Soubiran, «Monosyllabes introducteurs devant la césure: Ennius, Plaute et leurs modèles grecs», in J. Collart, *Varron. Grammaire antique et stylistique latine*. Paris, 1978, 321-336.

23 C'est moi qui souligne.

24 E. D. Kollmann, «*Et* in arsi after elidable syllables in the Vergilian hexameter», *Studia classica*, 14 (1972) 67-84 (68).

25 J. Collart, «Quelques observations statistiques sur les parties du discours», *R.E.L.* 37 (1959) 215-229.



pour l'emploi abondant d'un mot en apparence vide de sens la poésie et la prose d'art. La raison en est peut-être que les conjonctions *coordonnantes ont, en fait, une grande plasticité sémantique*. Non seulement, elles ont une valeur logique, mais elles glissent facilement vers une valeur affective, parfois puissante, et surtout, chose curieuse, les plus banales d'entre elles». Il cite comme exemples deux vers de *Bérénice* où la valeur de *et* rappelle celle des exemples que j'ai cités au début de ce développement:

«Vous m'aimez, vous me le soutenez;  
Et cependant je pars *et* vous me l'ordonnez»  
Racine, *Bérénice*, vv. 1345-1346

Il ne me paraît donc pas téméraire d'estimer que, non seulement les conjonctions de coordination auxquelles est reconnue cette capacité, celles qui sont dites disjonctives, adversatives, explicatives, conclusives, pour reprendre les catégories d'Ernout, mais aussi celles qui sont classées comme purement copulatives, sont susceptibles d'être chargées d'une expressivité et d'un sens particuliers d'une façon qui varie en fonction du contexte, de l'auteur, du locuteur, etc.

\* \* \*

Je vais maintenant aborder le problème d'une autre façon en esquissant un dénombrement des éléments de coordination et en examinant si seuls sont à retenir les mots classés comme tels par les manuels. Une comparaison des listes établies par plusieurs d'entre eux serait sans doute curieuse et instructive, je ne l'ai pas tentée<sup>26</sup>. Je ne me propose pas non plus un exposé exhaustif sur la question, que les limites de cet article ne me permettent pas; mon intention est seulement de présenter quelques observations pratiques, fon-

26 Cf. G. Antoine, *La coordination...* 219-220, qui pose «l'existence d'une chaîne continue de termes que l'on appellera comme on voudra, et qui va de l'outil de jonction pure à l'outil d'attache toute logique», et ajoute: «Parmi les conjonctions de coordination, les unes servent simplement à lier, tandis que d'autres «expriment en plus des mouvements variés» (Radouant 63) ou plus exactement encore «un mouvement logique» (*Gram. Larousse*, 393), «un mouvement de la pensée» (Brunot-Bruneau, 450); il y a là une similitude jusque dans les termes qui est digne d'être retenue. Par malchance, la répartition pratique des conjonctions tentée en vertu de ce principe varie avec chaque grammairien».

dées sur les textes et de caractère extrêmement concret, comme je l'indiquais au début de cet exposé. Une telle recherche, quant à son sujet, sinon quant à ses modalités, n'est pas absolument nouvelle. C'est ainsi que, dans un article publié en 1969, M<sup>elle</sup> H. Fugier s'est essayée, en s'appuyant sur B. Pottier, *La systématique des éléments de relation* (Paris, 1952), à une «systématique des termes de coordination en latin»<sup>27</sup>. Le point de départ est la constatation étonnée que «les parties du discours traditionnelles se portent fort bien dans nos grammaires et notre enseignement, toutes fondées qu'elles sont sur des conceptions linguistiques et logiques inchangées depuis Aristote» (p. 45), et elle pose les deux questions suivantes: 1) Quelle est la liste des «termes de coordination»? 2) Comment systématiser ces termes? La première question rejoint mes propres préoccupations; en revanche, je suis fort réservé devant la tentative d'introduire là-dedans une systématique, tentative qui, sauf erreur de ma part, n'a d'ailleurs guère eu de lendemain<sup>28</sup>; de toute façon, je le répète, je traite ici de style, non de syntaxe.

Je passerai sur l'asyndète, qui peut être considérée comme un élément de coordination-zéro: cela est bien connu et il serait oiseux d'insister. En revanche, je m'attacherai davantage, à la suite de G. Antoine, à l'absence de démarcation nette entre coordonnants et subordonnants: «En effet, écrit ce dernier, p. 115, au nom de quoi décidera-t-on, du point de vue de la langue, que, par exemple, *car* coordonne tandis que *parce que* subordonne?»; on se rappelle aussi que G. Antoine reproche à J. Marouzeau de voir une subordination dès qu'un rapport logique apparaît. On peut en rapprocher une remarque de H. Fugier<sup>29</sup>: «Pottier pour le français retranche *or*, *car*, *donc*, que leur distribution - en l'occurrence, l'exigence syntaxique particulière qui oblige à répéter après ces trois mots le pronom sujet *il*: «il lit et écrit», mais «il dort, car il est malade» - sépare de *et*, *ou*, *ni*, *mais*, et dénonce comme étant en réalité des

27 H. Fugier, «Systématique des termes de coordination en latin», *R.E.L.* 47 (1969) 45-50.

28 Le texte de M<sup>elle</sup> H. Fugier est le résumé d'une communication faite devant le «Groupe strasbourgeois des études latines», le 6 décembre 1969; elle a publié dans le *B.S.L.* 72 (1977) en collaboration avec J. M. Corbin, un article intitulé «Coordination et classes fonctionnelles dans le syntagme nominal», qui ne me paraît pas avoir de rapport direct avec celui-ci; cf. aussi, toujours de H. Fugier, «Le syntagme nominal en latin classique», *A.N.R.W.* 2, 29, 1, 212-269.

29 *Systématique des termes...* 46.

subordonnants»<sup>30</sup>. C'est cet aspect des choses que je développerai à propos des relatifs et des démonstratifs.

Parmi les éléments de coordination reconnus, il y a en effet le relatif dit de liaison. Il équivaut, dit-on, à un anaphorique ou à un démonstratif accompagné d'une particule<sup>31</sup>, ce qui est une formulation pour le moins imprécise, si on se réfère à la liste des particules évoquée tout à l'heure. Or, le rôle attribué aux relatifs dits de liaison peut indifféremment être rempli aussi, sans l'addition d'aucune particule, par l'anaphorique et par les démonstratifs? Y a-t-il une différence fondamentale entre *Quibus rebus animaduersis* et *His rebus animaduersis*? Je n'en vois pas pour ma part, sinon peut-être d'intensité: *quibus* a plus d'étoffe que *his*. C'est d'ailleurs l'une des idées qui se dégage de l'article de J. Haudry, «Parataxe, hypotaxe et corrélation dans la phrase latine», *B. S. L.* 68, 1973, p. 147-186: l'hypotaxe est issue de la parataxe; anaphoriques et relatifs sont des corrélatifs, c'est-à-dire des signifiants identiques mis en parallèle<sup>32</sup>; c'est aussi l'opinion de J. Marouzeau quand il définit *anaphorique* dans son *Lexique de la terminologie linguistique* «On appelle ainsi un mot qui a pour fonction de reprendre l'idée d'un terme antérieur; ainsi en latin l'adjectif-pronom *is* et quelquefois le pronom relatif». Mais voyons le texte suivant de *Aen.* 1, 15-18; 21-23:

*Quam Iuno fertur terris magis omnibus unam  
posthabita coluisse Samo; hic illius arma,  
hic currus fuit; hoc regnum dea gentibus esse,  
si qua fata sinant, iam tum tenditque fouetque  
...  
hinc populum late regem belloque superbum  
uenturum excidio Libyae: sic uoluere Parcas.  
Id metuens ueterisque memor Saturnia belli*

*Quam, id*, les formes de *hic, iam tum, sic* jouent tous le même rôle d'articulation de la phrase en rapport avec les articulations du vers, sans qu'apparaisse entre eux une distinction autre que celle

30 G. Antoine, *La coordination...* 114, n. 2, note que «les élèves de Saussure refusent... de faire de la présence du coordonnant le critère authentique de la coordination».

31 A. Ernout-F. Thomas, *Synt. lat.* § 423.

32 Cf. aussi E. Buyssens, «Juxtaposition, parataxe et asyndète», *La linguistique*, 10 (1974) 19-24.

du sens; en particulier, y aurait-il une différence si, au v. 15, *quam* était remplacé par *hanc*. Je ne le pense pas, et la seule raison de la présence de *quam* me paraît être de souligner l'encadrement du vers *quam... unam* par une correspondance de sonorité; la fonction de ces divers éléments est la même que celle de *et* dans le texte de *Aen.* 1 46-49 que j'ai précédemment cité ou bien de *Aen.* 1, 120-121, où nous voyons *et* et l'anaphorique *iam* placés sur le même plan de l'articulation de la phrase et du vers:

*Iam ualidam Ilionei nauem, iam fortis Achatae  
et qua uectus Abas et qua grandaeuos Aletes.*

On pourrait multiplier les exemples. Observons aussi qu'au v. 17, *hoc* se trouve dans la même situation par rapport à la césure que les *et* dont il a été question précédemment.

Ce que nous observons dans un texte en vers, dans des conditions qui peuvent passer pour relativement exceptionnelles, est tout aussi valable pour un passage en prose. Voyons par exemple ce texte de César, *Gall.* 6, 7, 5-9:

*Erat inter Labienum atque hostem difficili transitu flumen ripisque praeruptis. Hoc neque ipse transire habebat in animo neque hostes transituros existimabat. Augebatur auxiliorum cotidie spes. Loquitur in consilio palam, quoniam Germani adpropinquare dicantur, sese suas exercitusque fortunas in dubium non deuocaturum et postero die prima luce castra moturum. Celeriter haec ad hostes deferuntur, ut ex magno Gallorum equitum numero non nullos gallicis rebus fauere natura cogebat. Labienus noctu tribunis militum primisque ordinibus conuocatis quid sui sit consilii proponit et, quo facilius hostibus timoris det suspicionem, maiore strepitu et tumultu quam populi Romani fert consuetudo castra moueri iubet. His rebus fugae similem profectionem effecit. Haec quoque per exploratores ante lucem in tanta propinquitate castrorum ad hostes deferuntur.*

Trois phrases commencent par une forme de *hic* et une quatrième comporte l'emploi du démonstratif dans des conditions analogues à celles qui se présentent pour les conjonctions de coordination proprement dites. En effet, J. Marouzeau a relevé<sup>33</sup> de nombreux cas où une conjonction de coordination n'est pas en première position dans la phrase ou le membre de phrase, soit pour donner

<sup>33</sup> J. Marouzeau, «La construction des particules de liaison», *R.E.L.* 26 (1948) 235-267.

du relief à un terme placé devant — et c'est ce qui se présente ici avec *haec*, dont la postposition assure la mise en valeur de *celeriter*—, soit en raison de l'affaiblissement dû au caractère enclitique de la particule de liaison<sup>34</sup>; je constate d'ailleurs qu'il ne cite pas dans son article d'exemples de *et*, ce qui pourrait être une indication sur la relative force que peut avoir en certains cas la conjonction de coordination.

Cet emploi du démonstratif n'est peut-être pas non plus sans rapport avec une autre forme d'enchaînement ou de coordination sur laquelle J. Marouzeau a attiré l'attention: c'est ce qu'il a appelé «l'énoncé-fonction»<sup>35</sup>. Il s'agit de constructions qui, aux yeux du vulgaire, relèvent sans doute de l'asyndète, mais où «deux énoncés contigus, quel que soit le procédé grammatical par lequel on marque leur connexion, sont entre eux dans un rapport de signification tel que l'un apparaît comme dépendant de l'autre»; bref, des cas où la fin d'une phrase et le début de la suivante sont, en général, par un ordre particulier des mots, mis en rapport directement l'un avec l'autre. Parmi les situations les plus remarquables, il cite celles où cet enchaînement est assuré par l'antéposition du verbe. C'est un procédé favori du style narratif historique, dont le texte de César cité plus haut nous offre plusieurs exemples: *Erat inter, Augebatur, Loquitur*; le verbe dans ce cas ressort d'autant plus que la place attendue pour lui, surtout chez l'auteur du *Bellum Gallicum*, est la fin de la phrase ou de la proposition.

J. Marouzeau remarque que le procédé a été aussi particulièrement utilisé par Virgile; ce sont les nombreux cas où l'on a en tête de phrase, et le plus souvent de vers, des verbes comme *est, sunt, stant, stabat, ruit, it, ibant*<sup>36</sup>, ou des formes encore plus étouffées comme *ardet, ingemit* ou *ingemuit, obstupere*<sup>37</sup> ou encore des groupes verbaux comme *fit gemitus* ou *dat gemitum*<sup>38</sup>. De tels emplois, que J. Marouzeau qualifie de clichés, ont, pour une bonne partie d'entre eux, le caractère presque mécanique qui est celui

34 En fait, la postposition de *et* s'observe en poésie, mais dans des conditions particulières de structure du vers.

35 J. Marouzeau, «Sur un aspect de la corrélation en latin: le cas de l'énoncé-fonction», *R. E. L.* 38 (1960) 172-181; «Un cas particulier de l'énoncé-fonction: un cliché de construction chez Virgile», *Ibid.* 39 (1961) 111-116.

36 Par ex Virg., *Aen.* 6, 268: *Ibant obscuri sola sub nocte per umbram.*

37 *Ibid.* 4, 101: *Ardet amans Dido*; 281: *Ardet abire fuga*; 10, 270: *Ardet apex capiti*; 1, 93: *ingemit et duplices...*; 10, 789; 823: *ingemuit...*

38 *Ibid.* 6, 220: *fit gemitus*; 11, 377; 12, 713: *dat gemitum.*

des conjonctions de coordination; certains ont une valeur plus remarquable, en raison des conditions dans lesquelles ils sont employés. C'est le cas du début des chants 2 et 10 de l'*Enéide*;

*Conticuere omnes intentique ora tenebant*  
*Panditur interea domus omnipotentis Olympi*

«C'est une coquetterie de la part de Virgile, écrit-il, de rattacher par un artifice le début d'un chant à la fin du chant précédent»<sup>39</sup>.

Nous trouvons réalisée dans le texte de César reproduit ci-dessus une autre forme d'enchaînement que J. P. Chausserie-Laprée<sup>40</sup> classe au chapitre des «liants naturels du récit», au même titre que les notations temporelles initiales. C'est ce qu'il appelle les mots-titres, généralement un nom, le plus souvent au nominatif, indiquant l'acteur principal. La valeur d'enchaînement de ce type apparaît particulièrement lorsque, plusieurs acteurs étant présents, leurs mentions correspondent en quelque sorte au mouvement d'une caméra qui serait dirigée alternativement sur chacun d'entre eux, créant ainsi une série de plans successifs: c'est par exemple le cas au livre 7 du *Bellum Gallicum*: chap. 12 *Vercingetorix*, 13 *Caesar*, 14 *Vercingetorix*, 15 *Omnium consensu*, 16 *Vercingetorix*, 19 *Collis*, 20 *Vercingetorix*, 21 *Conclamat omnis multitudo*; notons aussi le cas particulier que constitue le chap. 17, où *Caesar* est placé après l'ablatif absolu *castris... positis*. Il y a donc là un procédé qui contribue à l'organisation du récit et à sa construction dramatique.

Il est intéressant de voir utilisés les mêmes procédés, mais dans des conditions différentes, par d'autres auteurs. Chez Tibulle, par exemple, auquel je me limiterai ici faute de pouvoir m'étendre davantage, on peut observer une tendance à disposer, à l'intérieur de ses poèmes en distiques suivis, de façon d'ailleurs inégale, le plus souvent des quatrains, parfois des sizains ou d'autres combinaisons strophiques diverses, repérables par l'élément introducteur de chacun des distiques; ce peut être une conjonction de coordination, mais aussi un pronom, un nom, un adverbe, un verbe. En voici quelques exemples dans leur forme la plus simple et la plus évidente:

39 *Sur un aspect...*, 179.

40 J. P. Chausserie-Laprée, *L'expression narrative chez les historiens latins. Histoire d'un style*, Paris 1969, 17 sq.

1, 1, 7-10: *ipse ... nec*; 11-14: *Nam ... et*; 25-28: *Iam ... sed*; 29-31: *nec ... non*; 33-36: *At uos ... Hic ego*; 53-56: *Te ... me*; 61-64: *Flebis ... flebis*.

1, 2, 7-10: *Ianua ... Ianua*; 13-16: *te ... Tu*; 29-32: *Non ... non*; 33-36: *Parcite ... neu*; 43-46: *Hanc ... haec*; 53-56: *Haec ... ille*; 79-82: *Num ... Num*; 83-86: *Non ego ... non ego*; on peut également relever 37-40: *Quin etiam ... Quid faciam*; la séquence 17-22 constitue un sizain construit sur la répétition de *illa*.

1, 5, 17-20: *Omnia ... At*; 21-24: *Rura ... aut*; 27-30: *Illa ... Illa*; 31-34: *Huc ... et*; 37-40: *Saepe ... saepe*; 71-74: *Non ... et*; on peut à côté de cela relever deux sizains: 11-16: *ipse ... ipse ... ipse*; *Pauper ... pauper ... pauper*.

1, 9, 7-10: *Lucra ... lucra*; 25-28: *Ipsa deus ... ipse deus*; 61-64: *illam ... illa*; nous avons en 29-34 un sizain structuré par *Haec ego ... Tunc mihi ... non tibi*, etc.

Ce ne sont que quelques exemples des multiples jeux de correspondance que l'on peut relever chez Tibulle. Mais je ne crois pas utile de prolonger des observations que le premier lecteur venu pourra compléter à sa guise en constatant la grande variété de ces combinaisons; il n'est pas douteux que leur analyse détaillée nous apporterait des renseignements intéressants sur les structures strophiques des poèmes de Tibulle et sur leur rôle stylistique<sup>41</sup>; mais cela dépasserait largement l'objet de cette étude. Ce qu'il faut souligner, pour en revenir à ce qui été le point le point de départ de mon développement, c'est que les conjonctions de coordination se trouvent dans des cas de ce genre sur le même plan, du point de vue fonctionnel, que les pronoms personnels, les démonstratifs, monosyllabiques ou non, les substantifs, les verbes.

\* \* \*

Il me faut conclure. Si l'on veut avoir une idée plus complète des diverses manières dont une phrase peut se lier à une autre, il convient de se reporter à l'inventaire de J. P. Chausserie-Laprée, tout au moins pour le style narratif. Le texte de César que j'ai

41 Sur ces «strophes» tibulliennes, cf. l'article de J. Veremans, «L'anaphore dans l'oeuvre de Tibulle», *L'Ant. class.* 50 (1981) 774-800 et mes remarques à partir de cette étude dans «*Parce, precor...* ou Tibulle et la prière. Etude stylistique», *Illinois Classical Studies*, 14, 1-2 (1989) 49-68 (56-59).

présenté à titre d'exemple atteste cette variété en même temps qu'on peut constater l'absence totale de conjonctions de coordination en tête de phrase; c'est dire la valeur qu'il faut attacher au précepte de la pédagogie du thème latin qui voulait —qui veut peut-être encore aujourd'hui— que toute phrase soit enchaînée à la précédente par un terme de liaison ou une conjonction de coordination; je ne suis pas le premier à faire une telle remarque<sup>42</sup>. Je me demande d'ailleurs dans quelle mesure notre connaissance des conjonctions de coordination n'est pas altérée par cette fâcheuse pratique. En fait, tout est affaire de style. Et c'est ce que je souhaiterais avoir prouvé au terme de cet article: que l'examen des conjonctions de coordination et, d'une façon plus générale, des différentes formes d'enchaînement des phrases, sont un élément important de l'analyse stylistique d'un texte.

J. HELLEGOUARC'H

42 Cf. J. Collart, *Quelques observations...*, 227, n. 1: «Dans cet article (= H. Bornecque, «A propos du thème latin: l'emploi des conjonctions de coordination», *Revue universitaire* 1 (1934) 219-233) à tendance pédagogique, mais très scientifique dans sa méthode, Bornecque, au moyen de sondages, s'efforce d'établir la proportion entre phrases coordonnées et phrases en asyndète chez six auteurs: Cicéron, Cornelius Nepos, Tite-Live, Pline l'Ancien, Quintilien et Tacite. La conclusion de Bornecque est que, là où il n'y a pas subordination, la liaison par coordonnants, présentée parfois aux élèves comme quasi automatique, est loin d'avoir la régularité qu'on lui prête: son emploi comme son non-emploi sont intentionnels».